

# CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

DIRECTION DE LA VIE  
INSTITUTIONNELLE ET DES  
RELATIONS AU PUBLIC

Conseil départemental

Rapport du Président

N° POSACTES : 282579

**Objet : Désignation de représentants du Conseil départemental au sein de commissions et organismes divers.**

---

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2021, suite aux élections des 20 et 27 juin 2021, l'Assemblée départementale a procédé à la désignation de ses représentants dans les commissions et organismes divers.

Depuis cette date, de nouvelles demandes et des demandes de modifications sont parvenues au Conseil départemental de la Haute-Garonne.

Il convient donc d'une part, de procéder à de nouvelles désignations de conseillères départementales et conseillers départementaux.

Pour la **Commission de concertation départementale Education Nationale**, il convient de désigner 2 conseillers départementaux titulaires et 2 suppléants, conformément à l'article R.442-10 du Code de l'Education.

2 titulaires : MM. Vincent GIBERT et Victor DENOUVION.

2 suppléants : Mmes Sandrine BAYLAC et Marie-Claude FARCY

Conformément à l'article R421-14 du Code de l'Education, le conseil d'Administration des collèges comprend un représentant de la collectivité de rattachement. A ce titre, il convient de désigner 2 représentants titulaire et 2 suppléants pour chacun des nouveaux collèges suivants :

\*collège de BEAUZELLE :

2 titulaires : Mme Line MALRIC, M. Pascal BOUREAU.

2 suppléants ou suppléantes : M. Vincent GIBERT et Mme Marie-Claude FARCY.

\*collège de SEYSSES :

2 titulaires : Mme Sophie TOUZET et Jérôme BOUTELOUP.

2 suppléants ou suppléantes : Mme Annie VIEU et M. Thierry SUAUD.

\*collège de TOULOUSE GUILHERMY :

2 titulaires : Mme Martine CROQUETTE et M. Dominique FOUCHIER.

2 suppléants ou suppléantes : M. Jean-Louis LLORCA et Mme Zohra EL KOUACHERI.

\*collège de TOULOUSE SAINT-SIMON :

2 titulaires : M. Jean-Louis LLORCA et Mme Zohra EL KOUACHERI.

2 suppléants ou suppléantes : Mme Martine CROQUETTE et M. Dominique FOUCHIER.

Pour la **Commission Départementale des Transports Scolaires**, nouvellement créée suite au transfert à la Région de la compétence transport routier non urbain de voyageurs et de transport scolaire, la Région Occitanie demande la désignation de 2 Conseillers départementaux, 1 titulaire et 1 suppléant :

1 titulaire : Mme Martine CROQUETTE.

1 suppléant : M. Pascal BOUREAU.

Pour l'**Institution Interdépartementale pour l'aménagement du barrage de Montbel**, la délibération de l'IIABM du 30 novembre 2021 approuve la modification des statuts de l'IIABM. Cette évolution porte sur l'article 6 des statuts relatifs à la composition du Conseil d'administration, et indique que chacun de ses membres est élu ou désigné par sa collectivité avec un suppléant.

L'assemblée départementale a désigné par délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2021 3 titulaires : MM. Jean-Michel FABRE, Gilbert HEBRARD et Pascal BOUREAU.

IL convient de désigner à présent 3 conseillers départementaux suppléants : MM. Loïc GOJARD, Julien KLOTZ et Thierry SUAUD.

**Pour la Commission de Suivi de Site Toulouse Nord**, il convient de désigner un conseiller départemental titulaire M. Vincent DENOUVION et un suppléant Mme Sandrine FLOUREUSSES.

Il convient également de procéder aux modifications suivantes :

- Pour le **Conseil des Familles des pupilles de l'Etat**, actuellement les titulaires sont Mme Annie VIEU en tant que Vice-Présidente chargée de l'enfance et famille et M. Vincent GIBERT, il est demandé que Mme Marie-Claude FARCY soit nommée à la place de Vincent GIBERT.

-Pour le **Conseil départemental de l'accès au droit de la Haute-Garonne**, suite au retrait de Mme Sandrine FLOUREUSSES, il est proposé d'attribuer les mandats de la façon suivante :  
M. Georges MÉRIC, Président du Conseil départemental ou son représentant M. Arnaud SIMION.  
Titulaire : Mme Inès GOFFRE-PEDROSA en remplacement de Mme Sandrine FLOUREUSSES  
2 suppléants ou suppléantes : Mme Aude LUMEAU-PRECEPTIS et M. Alain GABRIELI.

Suite à la démission de Mme Aude Saint-Aubain, il est proposé d'attribuer les mandats ainsi qu'il suit :

Conseil d'administration du Comité départemental du Tourisme :  
1 titulaire : M. Alain GABRIELI.

Association des tables et auberges de France :  
1 titulaire : M. Pascal BOUREAU.

Association pour la promotion des locations de vacances Clévacances Haute-Garonne:  
1 titulaire : M. Loïc GOJARD.

Association Relais des Gites de France de la Haute-Garonne:  
1 titulaire : M. Loïc GOJARD.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

**Signé**

**Georges MÉRIC**

Président du Conseil départemental